

Marignier, le 29 mai 2026

## CONSEIL MUNICIPAL

Cher collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du Conseil Municipal qui se réunira le :

**Vendredi 05 juin 2026 à 18 heures 30 à la Salle Consulaire-Mairie**

Cette séance sera consacrée à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales du dimanche 27 septembre 2026.

A cette fin, vous trouverez, en annexe :

- Le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
- L'arrêté préfectoral PREF-DCI-BCAR-2026-0217 du 18 mai 2026 indiquant le mode de scrutin et le nombre de délégués et suppléants à désigner ou à élire dans le cadre des élections sénatoriales du dimanche 27 septembre 2026.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Cher collègue, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Maire,  
Christophe PERY

